

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE**  
**CONSEIL MUNICIPAL**  
**MARDI 9 AVRIL 2019 - 19H00**

- *Approbation du Procès-verbal de la séance du Mardi 26 mars 2019 - 19H00 : approuvé à l'unanimité*
- *Approbation de l'ordre du jour ; ajout du point 4 : Convention pour la coordination enfance jeunesse : approuvé à l'unanimité*
- *Désignation du secrétaire de séance : Annie PATRAS*

**1. Taux d'imposition 2019**

*Rapporteur : Frédéric MASSIP*

Le Maire propose de maintenir les taux d'imposition votés en 2019.

Taxe d'Habitation : 7,95% pour un produit fiscal attendu de 329 766 €

Taxe Foncier Bâti : 18,98% pour un produit fiscal attendu de 597 680 €

Taxe Foncier Non Bâti : 35,74% pour un produit fiscal attendu de 15 404 €

Produit fiscal attendu global : 942 850 €

Pour information les taux moyens 2018 du Département de Vaucluse sont les suivants :

TH 23,46%

TFB 23,13%

TFNB 55,86%

*Adopté à l'unanimité*

**2. Budget primitif VILLE 2019**

*Rapporteur : Frédéric MASSIP*

Approbation du Budget Primitif VILLE 2019

Section de fonctionnement : 1 695 614,96 €

Section d'Investissement : 1 049 613,23 €

*Adopté par 15 voix pour et 1 abstention*

**3. Budget Primitif ASSAINISSEMENT 2019**

*Rapporteur : Frédéric MASSIP*

Approbation du Budget Primitif ASSAINISSEMENT 2019

Section de fonctionnement : 194 745,91 €

Section d'Investissement : 223 525,81 €

*Adopté à l'unanimité*

**4. Convention pour la Coordination Enfance-Jeunesse**

*Rapporteur : Arlette BERGIER*

Il s'agit de reconduire la convention définissant les modalités de participation des communes signataires du contrat enfance-jeunesse pour l'année 2019, pour la prestation coordination enfance-jeunesse. Le coût de la prestation pour Maubec en 2019 correspond à 27,57% (prorata de la population).

*Adopté à l'unanimité*

**5. Communiqués du Maire, des délégués communautaires et animateurs de commissions**

- Parking du Laquais : finitions prévues fin avril
- Extension Atelier Municipal : appel d'offres en cours ; début des travaux prévu en juin prochain (durée prévisionnelle : 7 mois)
- Route de Ménerbes : une limitation de vitesse à 50Km va être instaurée au lieu-dit « L'Hôpital »
- Chemin des Grés : après consultation avec les riverains l'accès Nord va être fermé